

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 28 FÉVRIER 2020

Présents : tous les conseillers sauf excusés Mathieu JUILLARD qui donne procuration à Marine LATHELIER et Céline VUITTON qui donne procuration à Nathalie PERROT.

Secrétaire de séance : Sophie BARTOLOZZI-LOCATELLI

ORDRE DU JOUR :

DELIBERATIONS :

-Taxe sur Consommation Finale d'Electricité (TCFE) : afin que cette taxe soit reversée pour partie (25%) aux communes du territoire et pour valider l'augmentation du coefficient multiplicateur, il est nécessaire que chaque commune prenne une délibération en ce sens.

-Convention d'adhésion au service urbanisme : afin de mettre à jour la convention d'adhésion avec le service urbanisme de la Communauté de Communes Loue-Lison (qui avait été signée du temps des 3 anciennes ECPI avant regroupement), il est nécessaire de prendre une délibération pour autoriser Monsieur le Maire à la signer.

-Valeur de la parcelle n°274 « Sous le Fourg » pour régularisation AFUL : pour régulariser l'AFUL « Sous le Fourg » (datant de 25 ans) et finaliser les échanges entre particuliers et commune, il est nécessaire aujourd'hui d'attribuer une valeur de 300.00 euros à la parcelle n° 274 de 6 ares 30 qui avait été créée sur la zone (emprise sur l'espace public communal), même si ces échanges n'ont fait l'objet d'aucune transaction financière.

-Modifications statutaires CCLL : en raison de l'ajout et du retrait de compétences au sein de la Communauté de Communes Loue-Lison, chaque commune doit approuver par délibération ces nouveaux statuts pour être en concordance avec la CCLL.

-Participation à la restructuration du CIS de Lavans-Vuillafans : le Conseil d'Administration du SDIS a décidé la restructuration des locaux du CIS de Lavans-Vuillafans et demande aux 19 communes faisant partie du périmètre de ce CIS une participation financière de 160 470.00 euros (dont 7 943.00 euros pour Trepot).

Le Conseil Municipal préfère attendre d'avoir plus de précisions quant à ce projet et l'avis des autres communes (réunion le 11 mars 2022) avant de signer la convention. Donc pas de délibération pour le moment.

URBANISME :

PC : Julien JEANTELET et Lise BOILLOT, 9 rue des Vergers (construction de 2 maisons locatives rue de Sauvelle).

PC : Stéphane ROLIN et Céline BARSOT, 2 chemin des Gouffres (extension abri et aménagement des combles).

DP : Gaston et Martine PHILIPPE, 2 chemin de la Croix Rouge (pose crépis sur les façades de la maison).

AFFAIRES EN COURS ET DIVERSES :

-Arrêté d'interdiction de stationnement des résidences mobiles : un arrêté municipal est indispensable pour solliciter un arrêté d'expulsion de la préfecture dans le cas d'un stationnement illicite des gens du voyage.

-Demande des Amis de la Fromagerie Musée pour création d'une porte : Mr Roland PHILIPPE souhaite agrandir le Musée par la création d'une porte qui donnerait accès à la cave inutilisée. Un devis a été établi pour 2100.00 euros TTC.

Le conseil municipal donne un accord de participation à ces travaux et le montant sera connu après l'élaboration du budget.

-Candidatures pour reprise du café-restaurant : trois repreneurs éventuels ont visité le restaurant. Deux d'entre eux ont sollicité un délai afin de chiffrer le mobilier de la cuisine et de la salle de restauration.

Tous les trois seront reçus en mairie pour présenter leur projet et nous permettre de faire un choix.

-Collecte « Ligue contre le Cancer » : Mme BOURDENET Marie-Louise souhaite arrêter de faire la collecte donc toute personne souhaitant la remplacer sera la bienvenue.

-Bois : une réunion réunissant les conseillers et les membres de la commission bois aura lieu en mairie le mercredi 16 mars 2022 à 19h00 en présence des deux vice-présidents de l'Association des Communes Forestières afin d'étudier à nouveau le devenir des parcelles de résineux.

-Commission révision des listes électorales : la commission se réunira le samedi 19 mars 2022 pour statuer sur les inscriptions et les radiations d'électeurs. Toutes les cartes électorales vont être rééditées et elles vous parviendront fin mars/début avril.

Pour retrouver ce compte rendu vous pouvez consulter notre site :

<https://trepot.fr/>

A la rubrique : Conseils municipaux